

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19/08/2021



Environnement

Eco-pâturage sur la zone de Chavennes

Afin d'entretenir la zone de Chavennes, Moulins Communauté opte pour l'éco-pâturage ovins pour le mois d'août afin de respecter le site.



Suite à la fin du Contrat Territorial pour une gestion durable du Val d'Allier alluvial en 2020, Moulins Communauté a souhaité poursuivre l'entretien des habitats remarquables de ce site pour éviter la fermeture du milieu.

En effet cette année, l'entretien se fait par éco-pâturage ovins. Caroline ANCHER, gérante de la SCEA Brebis des Côteaux est présente sur le site pour le mois

d'août.

Le pâturage du troupeau est en parc lorsqu'il est seul avec le chien de garde et en parcours une à plusieurs fois par jour.

La zone étant ouverte au public, Les chiens doivent être tenus en laisse pour éviter tout conflit avec les chiens de troupeau et ne pas disperser les brebis. Des panneaux sont placés à l'entrée du site.

Le Contrat Territorial pour une gestion durable du Val d'Allier

Dans le cadre du Contrat Territorial pour une gestion durable du Val d'Allier alluvial 2015-2020, Moulins Communauté a porté des actions comme la restauration d'habitats remarquables, la réhabilitation de sablières en restaurant les berges, la mise en place de chicanes empêchant l'accès aux activités de loisirs motorisés et l'aménagement d'un parcours pédagogique sur les odonates.

La SCEA brebis des Côteaux

La SCEA est composé de 2 associés, Christophe KRZYCH et Caroline ANCHER. La gérance est assurée par Caroline ANCHER. Christophe KRZYCH travaille à temps partiel à l'extérieur de l'exploitation.

Les activités principales sont l'élevage ovin, l'élevage porcin, la transformation à la ferme et la vente directe (Nièvre, Allier, Ile de France, région Lyonnaise). Le site principal d'exploitation (58 ha) est situé à Toury-Lurcy (58300) : il regroupe l'élevage porcin, le laboratoire de découpe, des prairies de pâturage et de fauche menées en agro écologie. Il accueille la mise basse des brebis et l'élevage des agneaux.

Le troupeau de brebis pâture pendant 5 à 9 mois de l'année des prairies, Espaces Naturels et couverts de culture, sur des sites plus ou moins distants de l'exploitation. Le pâturage s'y fait en paddocks 24h (pâturage tournant dynamique), en parcs, et en parcours selon la végétation et l'impact cherché du pâturage. Ils travaillent en partenariat avec le département de la Nièvre sur l'ENS du Côteau du Chaumois depuis 2011, avec le CSNBFC sur les Côtes d'Orges depuis 2018, avec la mairie de Coulanges-les-Nevers sur les prés de Coulanges depuis 2019.

www.brebisdescoteaux.fr

Contacts presse :

Damien THIEULEUX, *Directeur de Cabinet de Moulins Communauté,*

T 04 70 48 50 25, d.thieuleux@agglo-moulins.fr

Fabienne CHARTOIRE, *Directrice de la communication de Moulins Communauté*

T 04 70 48 54 68 f.chartoire@agglo-moulins.fr